

AVIS N° 1

DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Mise en Place du Comité des Indices Boursiers

Le Lundi 27 décembre 2004 et en présence de l'ensemble de ses membres, le Comité des Indices Boursiers a élu, lors de sa première réunion, le représentant de l'INS comme président dudit Comité.

Composition : Le Comité des Indices Boursiers est composé de représentants des organismes suivants :

- ✓ Ministère des Finances ;
- ✓ Conseil du Marché Financier ;
- ✓ Banque Centrale de Tunisie ;
- ✓ l'Institut National de la Statistique ;
- ✓ l'Institut d'Economie Quantitative ;
- ✓ et de deux universitaires désignés par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Rôle du Comité des Indices Boursiers

Le Comité des Indices Boursiers est chargé de la gestion des échantillons des indices et de contrôler la fiabilité et la représentativité des valeurs qui composent ces échantillons. Le comité fixe aussi, les objectifs assignés à chacun des indices.

Rappel

1. L'échantillon qui compose les indices est ouvert aux valeurs admises pour leurs actions ordinaires, à l'exclusion des sociétés d'investissement, et dont la période de séjour, à l'un des marchés de la cote, est au moins de 6 mois.
2. L'indice TUNINDEX est ouvert aux valeurs de la Cote qui répondent aux conditions ci-dessus.
3. L'Indice BVMT est ouvert aux valeurs de la Cote qui répondent aux conditions ci-dessus et dont la fréquence de cotation est $\geq 60\%$.

Décisions

Le Comité des Indices Boursiers a décidé :

1. de mettre à jour l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX en y incluant les valeurs : SOTUMAG ; SIAME ; GENERAL LEASING ; MAGASIN GENERAL ; SOTRAPIL ; ELECTROSTAR ; SIPHAT ; STEQ ; STIP et la SOMOCER.
2. de mettre à jour, l'échantillon qui compose l'indice BVMT conformément aux règles dictées plus haut. Il est précisé que cette année, la fréquence de cotation est calculée sur la base de la période allant du 01 janvier 2004 au 31 décembre 2004.

La date d'effet pour cette mise à jour est fixée pour le 17 janvier 2005.

La prochaine réunion sera tenue au courant du mois de mars 2005.